



# INFO-MUNICIPAL OCTOBRE 2019

## ÉVÈNEMENTS



### MOT DU MAIRE



Le mois de septembre qui s'achève a été particulièrement chargé. Sans être exhaustif, une 1<sup>re</sup> collecte à l'écocentre a été rendue possible, nous accueillons un nouveau conseiller municipal, le règlement encadrant les opérations de remblai a été adopté, et bien entendu, le Festival automnal des 28-29 septembre a été couronné de succès, même si « Mère Nature » nous a joué un tour le samedi !

N'oubliez pas que vous pouvez déposer ce samedi 12 octobre entre 9 h et 12 h vos résidus à l'écocentre d'Hemmingford avec lequel nous avons une entente. La Municipalité se montre proactive pour agir en faveur de l'environnement, c'est pourquoi nous offrons ce nouveau service, tout comme pour les « serpuariens » (voir le mot ci-dessous), ou encore avec l'adoption d'un règlement encadrant les travaux de remblai et déblai. Vous trouverez dans ce bulletin des informations complémentaires sur ce dossier très important pour nos terres agricoles. Dans un tout autre ordre d'idée, nous tenons à féliciter Mme Chantal Van Winden, de l'entreprise Oliméga – Signé Caméline, de Saint-Édouard qui vient d'être élue agricultrice régionale au gala des agricultrices de la Montérégie Ouest ce 5 octobre.

Enfin, pour conclure, au nom du Conseil municipal, un grand merci à nos commanditaires, nos exposants et bien entendu nos bénévoles pour le dernier Festival automnal. Nous avons eu beaucoup de plaisir et nous ferons en sorte que cela continue ! Amitiés,

Yves Boyer, **Maire**



### MOT D'ÉLU – DANIEL LAPLANTE, CONSEILLER N° 4



Nous souhaitons vous rappeler que vous pouvez déposer vos « serpuariens » au 291 rue Saint-Patrice où vous pouvez y voir un logo de l'ARPE. En tant que centre de dépôt officiel, la municipalité vous offre ainsi la possibilité de déposer votre matériel électronique en toute quiétude. De même, depuis ce mois de septembre, vous avez accès

à un écocentre sur le site de la municipalité d'Hemmingford pour vos matériaux secs, béton, métaux et résidus verts. Il est très important que tout le monde « joue le jeu », aussi nous espérons ne plus voir comme dernièrement du matériel électronique laissé dans le champ. C'est tous ensemble que nous pourrions agir en faveur de l'environnement ! Et de vous redire que le meilleur moyen de vous exprimer et de vous renseigner sur la vie municipale est de venir assister aux assemblées du conseil les 1ers lundi du mois.

Au plaisir ! Daniel Laplante

### FÉLICITATIONS M. DENIS ENGLISH !



*Félicitations à M. Denis English pour sa nomination au poste de conseiller siège no 6.*

**Vos conseiller(ères) vous attendront  
 au centre communautaire le 31 octobre prochain**





# BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

**HORAIRE MARDI 14 h 30 à 17 h 30 JEUDI 18 h à 20 h 30 SAMEDI 14 h à 16 h 30**

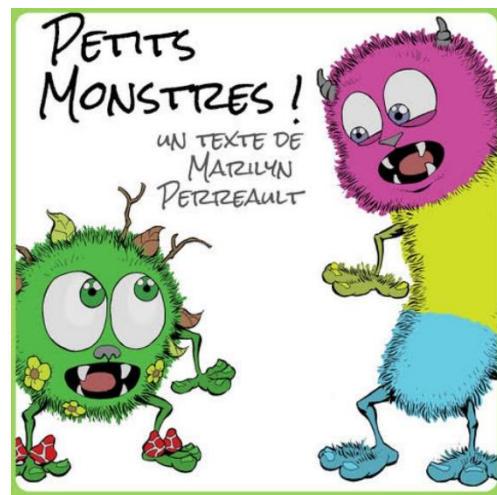
Pour information 450-454-0474 ou 450-454-9030

## Évènement SPÉCIAL À LA BIBLIOTHÈQUE DE SHERRINGTON

### THÉÂTRE POUR LES JEUNES – SAMEDI 19 OCTOBRE 10H30

Le théâtre TORTUE BERLUE présentera le spectacle PETITS MONSTRES pour les jeunes de 2 à 8 ans.

C'est gratuit! Inscris-toi maintenant à la bibliothèque 450-454-0474! La tribu des petits monstres trépigne d'impatience... On attend la naissance du Nouveau! Grâce à lui, elle sera en nombre suffisant pour affronter le sinistre Serpent. Mais surprise! Le nouveau est bien différent des autres il n'est pas rond et vert! La tribu peut-elle s'adapter à la différence? Et si celle-ci devenait une force?



### PHILATÉLIE ADULTE

Les samedis 26 octobre

### LAPIDAIRE

Veillez prendre note que l'atelier lapidaire sera ouvert seulement le **jeudi de 14 h à 20 h** et sa **Fermeture DÉFINITIVE le 1<sup>er</sup> décembre 2019.**

## LA FADOQ DE SHERRINGTON

Pour être membre de la FADOQ, vous pouvez contacter la Direction de la FADOQ de Sherrington.

Denise Lauzon Plourde, Prés.	450-454-4129	Micheline Quenneville, Dir	514-224-0095
M. Raymond Pronovost, Vice-Prés.	514-975-5623	Mme Lise Lussier, Dir.	514-913-4800
M. Jean-Guy Larose, Secr.	450-454-3771	Benoit d'Amour, Dir.	514-928-3842
Georgette Couture, Très.	450-454-2001		

### HORAIRE DES ACTIVITÉS

Tous les lundis :	Début 16 septembre	Cartes et bingo à 13 h
Tous les mardis	Début 17 septembre	Jeux, exercices à 13 h
Tous les mercredis :	Début 11 septembre	Cours de danse en ligne à 14 h à 16 h Au centre communautaire
Tous les jeudis :	Début 19 septembre	Whist militaire à 13 h Tournois de Whist militaire à venir...

234 B rue des Loisirs, Sherrington (Québec) J0L 2N0

### HORAIRE DES SOUPERS FOLKLORIQUES

16 novembre 2019  
2 mai 2020

### HORAIRE DES DINERS MENSUEL

4 novembre 2019  
2 décembre 2019  
3 février 2020  
2 mars 2020  
6 avril 2020  
4 mai 2020

### HORAIRE DES SOUPERS DANSANTS



12 octobre 2019	7 mars 2020
2 novembre 2019	4 avril 2020
7 décembre 2019	

## LA FABRIQUE

### LA GUIGNOLÉE 2019

L'équipe de bénévoles guignolée visitera les foyers du village et de la campagne **SAMEDI LE 7 DÉCEMBRE de 9 h à 12 h** pour la collecte des denrées non périssables. À ceux qui seront absents et qui souhaitent faire un don, vous pouvez apporter vos denrées au presbytère ou à l'hôtel de ville. Nous tenons à vous remercier pour votre grande générosité.

## ADMINISTRATION

### CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL 2019

Le calendrier des séances ordinaires pour l'année 2019, et ce, toujours à 19 h à la salle du conseil municipal situé au 300, Saint-Patrice à Sherrington :

4 novembre 2019  
2 décembre 2019

### RÈGLEMENT 308-3 RELATIF AU ZONAGE ET 303-1 RELATIF AUX PERMIS ET AUX CERTIFICATS

La municipalité a adopté une nouvelle réglementation encadrant les opérations de remblais et déblais, lors de l'assemblée extraordinaire du 1<sup>er</sup> octobre dernier. Son application interviendra suite à l'approbation de la MRC des Jardins-de-Napierville prévue le 9 octobre 2019.

Vous pourrez consulter lesdits règlements sur le site Internet de la municipalité.





## DÉPÔT DE RÔLE 2020-2021-2022

Le rôle d'évaluation devant servir pour les années 2020-2021-2022 est maintenant déposé au bureau de la municipalité.

Toute personne intéressée peut en prendre connaissance, aux heures régulières de bureau au 300 rue Saint-Patrice, Sherrington. Une personne qui a un intérêt à contester l'exactitude, la présence ou l'absence d'une inscription au rôle relative à un bien dont elle-même ou une autre personne est propriétaire peut déposer auprès de l'organisme municipal responsable de l'évaluation une demande de révision à ce sujet. Une telle personne peut notamment :

- 1° Contester l'inscription d'un bien qui n'est pas un immeuble devant être porté au rôle, ou l'omission d'un bien qui est un tel immeuble ;
- 2° Contester l'exactitude, la présence ou l'absence d'une inscription visée à l'article 55 de la Loi sur la fiscalité municipale ;
- 3° Demander la réunion de plusieurs immeubles pour former une unité d'évaluation, ou le fractionnement d'une unité d'évaluation en plusieurs.

Tout contribuable peut déposer une demande de révision au bureau de la MRC Jardins-de-Napierville au 1767, rue Principale à Saint-Michel avant le 1er mai 2020.

### LES POINTS À RETENIR DE LA SÉANCE DU 7 OCTOBRE :

- Informations suite au processus électoral partielle
- Demande d'appui au MTQ – sécurité devant l'école primaire
- Inscription à une formation en éthique et déontologie pour un élu
- Demande d'appui au MTQ – sécurité et dégradation des rangs
- Proclamation de la municipalité contre la violence conjugale
- Contrat de service pour spectacle musical –soirée du 9 novembre ;
- Facture additionnelle Tetra Tech – mise aux normes de la station d'épuration
- Demande d'aide financière – volet 3 de l'agence 9.1.1
- Priorités d'action 2020-2021 en sécurité publique
- Programme d'aide financière pour la formation des pompiers
- Résultat de l'AO-2019-0003 et autorisation pour un nouvel appel d'offres
- Félicitations pour le Festival automnal.

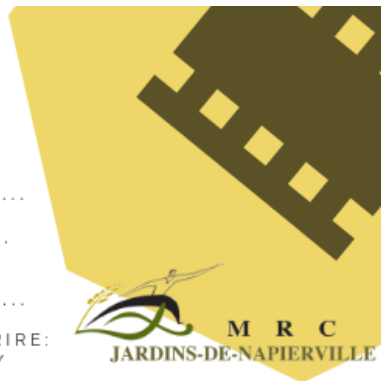
## CONCOURS DE PHOTOGRAPHIES

DU 1ER OCTOBRE AU 1ER NOVEMBRE...

PRÈS DE 500 \$ EN PRIX À GAGNER...

TROIS CATÉGORIES:  
 PRIMAIRE, SECONDAIRE ET ADULTES...

POUR PLUS D'INFORMATIONS OU VOUS INSCRIRE:  
[WWW.MRCJARDINSNDENAPIERVILLE.CA/  
 CONCOURS-DE-PHOTOGRAPHIES](http://WWW.MRCJARDINSNDENAPIERVILLE.CA/CONCOURS-DE-PHOTOGRAPHIES)



### CHIEN

Si vous voyez un chien errant ou dangereux, contactez Mme Isabelle Robert au 514-916-6973.



## ZOOM SUR LES FAMILLES

## SERVICE INCENDIE

### RAPPORT DES INTERVENTIONS DE SEPTEMBRE 2019



M. Yves Boyer informe la population des résultats du rapport d'intervention du Service de prévention incendie préparé par M. Jean-Luc Beaudin, Directeur du Service.

Intervention premier répondant	8
Entraide	2
Inspection	3
Travaux caserne	7
Alarme et interventions	3
Prévention	9
Autre et bénévolat	1
Formation	2
Entretien	4

**N'OUBLIEZ PAS LE DIMANCHE 3 NOVEMBRE 2019  
 ON CHANGE L'HEURE, ON CHANGE LA PILE !**



**VENTE DE GARAGE DU SERVICE INCENDIE DE  
 LA MUNICIPALITÉ DE SHERRINGTON**

**24 OCTOBRE 13H À 15H**

**Habits de combat, bottes, boyaux de 4  
 pouces et divers lots !**



# ENVIRONNEMENT

## OUTIL ÇA VA OÙ ?

Pour savoir où aller porter ce qui vous encombre en respectant l'environnement

<https://www.mrcjardinsdenapierville.ca/article/outil-%C3%A7-va-o%C3%B9>

Créée par Recyc-Québec, l'application, Ça va où ? est un outil pour gérer efficacement ses matières résiduelles.

L'application mobile Ça va où ? est disponible gratuitement sur App Store et Google Play. Une version web est également disponible sur le site de RECYC-QUÉBEC.

Ça va où ? permet de :

- Obtenir des informations d'aide au tri des matières recyclable pour plusieurs produits.
- Trouver facilement où et comment se départir de différents produits à l'aide de la carte interactive et d'un outil de géolocalisation ;
- Consulter directement les coordonnées et heures d'ouverture des centres de récupération et les détails d'accès aux points de dépôt



## ÉCOCENTRE HEMMINGFORD 2019

ÉCOCENTRE



### OUVERT

Le deuxième samedi de chaque mois de mai à novembre  
 (Si la température le permet)  
 Entre 9 h et 12 h

### EMPLACEMENT

le site de l'ancien dépotoir municipal situé sur la route 219 Nord  
 (Entrée clôturée avant le 1119 route 219, vers Hemmingford,  
 côté droit, passé le rang Saint-Pierre)

### MATÉRIAUX ACCEPTÉS

**Garder les matériaux séparés**

#### MATÉRIAUX SECS

« Aspenite »	Souche/Bûche
Bois de construction	Bardeau d'asphalte
Boyaux	Toile de piscine
Meuble de bois	Tapis
Céramique (Toilette, lavabo)	Placoplâtre
Porte/Fenêtre	Plastique non recyclable
Châssis/Vitre	Plomberie PVC
Isolant	Filage
Jouet	Styromousse

Massonite

#### BÉTON

Asphalte	Ciment
Brique	Gravier/Pierre/Roche
Bloc/Dalle de patio	Pavé uni

#### MÉTAUX

BBQ/Tondeuse	Appareil électrique
Bicyclette	Bain/Base de lit
Électroménager	Chaudron

#### RÉSIDUS VERTS

Branches	Gazon
Retailles de haies	Feuilles
Résidus de jardinage	Terre/Sable

#### MATIÈRES INTERDITES

Matelas, divans ou chaises coussinées	Ordures ménagères
Produits de peintures et huiles	Déchet commercial
Pneus/Batteries	déchet électronique
Déchet biomédical	déchet contenant des BPC
Déchet industriel (pièces d'auto)	Déchet radioactif
Déchet pathologique	Munition
Explosif	Terre contaminée
Engrais, herbicide, pesticide résultant d'activités agricoles	

\*Vous devez présenter une preuve de résidence;

\*Des représentants municipaux seront présents pour vérifier tous les matériaux;

\*Les matières interdites seront refusées;

\*Volume maximal accepté : équivalent d'un voyage par jour d'un camion demi-tonne (style « pick-up »)